



# A.R.A.D.S NEWS

## L'AG 2016 en image...

Photos de Jean-Claude, F1FSF



Le bureau devant l'assemblée générale présente les bilans....



Le Trésorier présente le bilan financier



L'après-midi tout le monde est autour de la table des démonstrations techniques



Le générateur 35 à 4,4 GHz de F1CIJ  
A gauche de l'image, on aperçoit une partie de la machine à plastifier qui servira à transférer des dessins sur papier « PNP - Blue » sur du cuivre



Présentation de quelques réalisations, au premier plan le TX 10 GHz de F1OW, et réalisation d'un CI sur papier « bleu »  
De G. à Dte.: F8DHU F1SHV F1CIJ F5PKB F5PKO F1BFZ



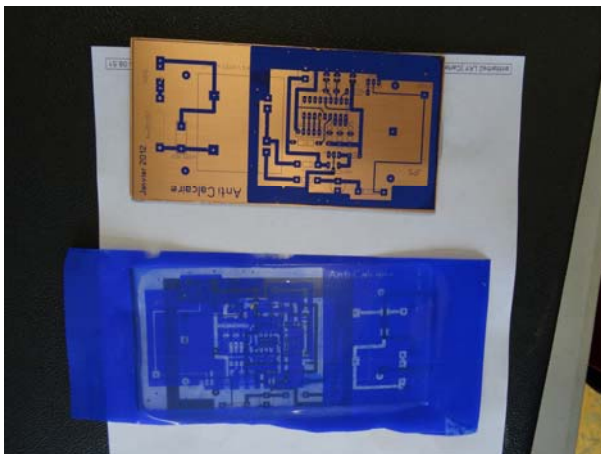
Le transverter 10 GHz avec son antenne cornet (F1OW)



Le TX 10 GHz en gros plan



Détail du transverter 10 GHz (à gauche), et de son PA (à droite)



Dessin de circuit imprimé sur papier « PNP Blue » et transféré sur plaque cuivrée à l'aide de la machine à plastifier (modifiée) de FICIJ



Là, c'était à midi, la serveuse virtuelle du Bistrot du Marché... Etonnant, non ?

**VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ?**

Le montant de la cotisation est resté fixé à 15 € pour 2016, mais vous pouvez verser plus !  
Envoyez votre chèque à l'ordre de l'ARADS à :

**Association des Radioamateurs des Alpes Du Sud (ARADS)**  
8 Cours du Vieux Moulin  
05000 GAP

Je soussigné : .....Indicatif (facultatif):.....

Adresse .....

Complément d'adresse.....

Code postal:.....Commune:.....

Adhère à l'ARADS. Signature :

## Suite de l'AG du matin...Au resto !



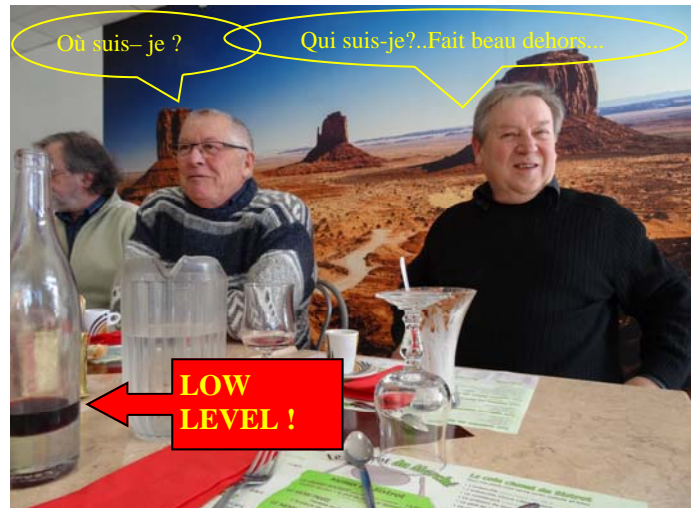
De g. à dte : F0GMX F1BFZ F6AZP (la serveuse) F1TRY



De g. à dte : F5PKB (la serveuse) F5OKM



De g. à dte : F0HBH F1PJA F6DNM (El Presidente)



De g. à dte : F0HBH (derrière la bouteille) F6DNM F6FRA

### Retour sur le règlement du concours Championnat de France dit « Coupe du REF »

Lors de l'AG j'ai déclaré que les stations participant au concours mais n'envoyant pas leur compte-rendu au REF, ne pouvaient faire bénéficier de leurs points les stations contactées. Renseignements pris auprès de la commission des concours, cette information est fausse et je vous prie de m'en excuser. Donc les stations que vous contactez bénéficieront des points que vous leur avez donné, même si vous n'avez pas envoyé de compte-rendu.

En revanche, la coupe du REF étant aussi un concours collectif, il y a un classement par département. Le nombre de points obtenu par le département est calculé ainsi :

A = Somme des points des OM participants du département + 50% des points des SWL participants du département, multiplié par B = le nbre de participants du dept. ayant fait au moins 50 QSO valable. Le chiffre ainsi obtenu est ensuite divisé par C = le nombre de stations autorisées dans le département. Cette formule  $P=(A+B)/C$  permet de faire ce classement collectif des départements.

Cette méthode de calcul favorise les départements à faible population OM (les matheux l'auront remarqué : plus on divise par un petit nombre et plus le résultat est grand, hi...)

Certains l'ont compris, c'est pour cela que des départements comme la Creuse (19) en mobilisant quelques OM gagnent la fameuse coupe du REF ! D'autres petits départements se sont mobilisés et c'est le Lot et Garonne qui semble remporter cette récompense en 2016.

En conclusion : si vous n'envoyez pas de C.R, c'est votre département qui ne bénéficiera pas des points que vous lui apporterez....

**Henri, F6FRA**